

- INVITATION -

Le Conseil d'administration de la Mutuelle des Territoriaux et Hospitaliers vous invite à participer à une **journée d'étude sur l'Euro-Métropole Lyonnaise: RISQUES ET OPPORTUNITES POUR LES AGENTS !**

Le LUNDI 24 FEVRIER 2014

De 8H30 à 16H au bureau des Mutuelles de France, au 31 Rue Mazenod, 69003 LYON (RDC)

Au 1^{er} Janvier 2015, l'Euro-Métropole Lyonnaise sera instituée conformément à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles adoptée par l'Assemblée Nationale le 19 décembre 2013 et en cours de validation auprès du conseil constitutionnel.

Au cœur de cette évolution territoriale et citoyenne se pose la question de son impact sur le rôle et l'avenir des agents des collectivités concernées.

En effet, selon les divers scénarii adoptés, les transferts et les nouvelles compétences, engendreront sans aucun doute de nouvelles organisations du travail. Certains agents seront transférés, d'autres mis à disposition, certains postes pourraient disparaître et le nombre comme la qualité des configurations pourront varier selon les choix politiques.

L'enjeu est de taille, tant pour la démocratie et l'équité territoriale que pour l'avenir des agents au cœur de leur mission.

Dans cette perspective, il nous semble nécessaire de pouvoir envisager collectivement l'évolution des métiers, les conditions de réalisation et la qualité du service rendu aux populations.

Quelles seront les possibilités ouvertes aux personnels pour vivre ces évolutions dans de bonnes conditions ?

Immanquablement cette nouvelle métropole va bouleverser l'organisation du travail.

Déjà, un certain nombre d'agents, quels que soient leurs grades, sont en difficulté pour exercer leurs missions de services publics. Qu'en sera-t-il demain ?

Nous constatons une augmentation de la souffrance au travail ainsi que des cas de suicides au sein de la FPT.

Quelles consultations, quelles places et quels rôles seront accordés aux instances représentatives des personnels dans ce mouvement ?

Quel dialogue social est-il nécessaire de conduire dans ce contexte et comment assurer la prévention des risques professionnels et préserver voire améliorer les conditions de travail dans ce cadre ?

Pour enrichir et étayer la réflexion au plus près de la préoccupation des agents et de leurs représentants, la MTH a souhaité associer les Cabinets ALIAVOX et RHIZOME pour partager et discuter les enjeux sociaux et l'euro-métropole Lyonnaise.

Cette journée s'inscrit dans le prolongement du travail enclenché depuis plusieurs années : journée des rencontres santé à Aix les Bains en 2010, recherches-actions menées avec le CNRS – CERTOP de Gilbert De Terssac depuis 2007 et création d'une formation sur les risques organisationnels en 2009.

Le Président de la MTH
JP CHAPUIS

Mutuelle des Territoriaux et Hospitaliers

Adresse Postale : 30, rue Servient • 69003 LYON • Accueil : 1, rue de Sévigné • Tél. 04 78 62 26 98 • Fax 04 78 62 71 28
Courriel : info@mthlyon.fr et prevoyance@mthlyon.fr • Régie par le Code de la Mutualité, immatriculée à l'INSEE sous le n° 350 873 287

